

Arrêté du ministre de l'agriculture et des ressources hydrauliques du 17 juin 2005, portant dissolution du groupement interprofessionnel des vignes, du groupement interprofessionnel des agrumes et des fruits et du groupement interprofessionnel des dattes.

Le ministre de l'agriculture et des ressources hydrauliques,

Vu la loi n° 93-84 du 26 juillet 1993, relative aux groupements interprofessionnels dans le secteur agricole et agro-alimentaire,

Vu le décret n° 94-1165 du 23 mai 1994, portant approbation des statuts-type des groupements interprofessionnels dans le secteur agricole et agro-alimentaire,

Vu le décret n° 2004-2644 du 10 novembre 2004, portant nomination des membres du gouvernement,

Vu les statuts-type du groupement interprofessionnel des agrumes et des fruits,

Vu les statuts-type du groupement interprofessionnel des dattes,

Vu les statuts-type du groupement interprofessionnel des vignes,

Vu les statuts-type du groupement interprofessionnel des fruits,

Vu le procès-verbal du conseil inter-ministériel du 22 novembre 2001.

Arrête :

Article unique. - Le groupement interprofessionnel des vignes, le groupement interprofessionnel des agrumes et des fruits et le groupement interprofessionnel des dattes sont dissous et liquidés.

Le personnel qui en relève ainsi que les biens meubles et immeubles qui sont à leur disposition sont transférés au groupement interprofessionnel des fruits.

Tunis, le 17 juin 2005.

*Le ministre de l'agriculture
et des ressources hydrauliques*

Mohamed Habib Haddad

Vu

Le Premier ministre

Mohamed Ghannouchi

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

NOMINATIONS

Par décret n° 2005-1777 du 14 juin 2005.

Monsieur Ezzeddine Lahdhiri, ingénieur en chef, est chargé des fonctions de sous-directeur des nuisances à la direction de l'environnement urbain relevant de la direction générale de l'environnement et de la qualité de la vie au ministère de l'environnement et du développement durable.

Par décret n° 2005-1778 du 14 juin 2005.

Monsieur Mohamed Sghair Ben Jeddou, ingénieur des travaux, est chargé des fonctions de sous-directeur des déchets à la direction de l'environnement urbain relevant de la direction générale de l'environnement et de la qualité de la vie au ministère de l'environnement et du développement durable.

Par décret n° 2005-1779 du 14 juin 2005.

Monsieur Slaheddine Gannouni, ingénieur principal, est chargé des fonctions de chef de service des réserves naturelles à la direction de la conservation de la nature et du milieu rural relevant de la direction générale de l'environnement et de la qualité de la vie au ministère de l'environnement et du développement durable.

Par décret n° 2005-1780 du 14 juin 2005.

Monsieur Mohamed Ali Bel Hadj Saâd, ingénieur principal, est chargé des fonctions de chef de service des technologies propres et de l'économie d'énergie à la direction de l'environnement industriel relevant de la direction générale de l'environnement et de la qualité de la vie au ministère de l'environnement et du développement durable.

Par décret n° 2005-1781 du 14 juin 2005.

Monsieur Youssef Zidi, ingénieur des travaux, est chargé des fonctions de chef de service du prétraitement à la direction de l'environnement industriel relevant de la direction générale de l'environnement et de la qualité de la vie au ministère de l'environnement et du développement durable.

**MINISTERE DE L'INDUSTRIE,
DE L'ENERGIE ET DES PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES**

NOMINATIONS

Par décret n° 2005-1782 du 14 juin 2005.

Monsieur Kaïes Mejri, conseiller des services publics, est chargé des fonctions de sous-directeur des affaires juridiques à la direction des affaires juridiques et du contentieux au ministère de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises.

Par arrêté du ministre de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises du 14 juin 2005.

Monsieur Amor Salem Hammami est nommé administrateur représentant le Premier ministère au conseil d'administration de la société les ciments d'Oum El Kélil, et ce, en remplacement de Monsieur Khaled El Arbi.

Par arrêté du ministre de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises du 14 juin 2005.

Monsieur Slaheddine Baccouche est nommé administrateur représentant le Premier ministère au conseil d'administration de la société tunisienne du gazoduc transtunisien, et ce, en remplacement de Monsieur Jalel Jelassi.